**Compte-rendu CGT du Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) du 30 janvier 2013**

**1. Travaux sur le site Richelieu**

Le chantier en raison des problèmes liés à l’amiante et au plomb a pris au minimum 6 mois de retard d’après la direction. La reprise progressive du chantier en zone 1 s’effectue en fonction des espaces nettoyés.

* Pas de retard dans le planning de dépoussiérage du plomb de la zone 1. Les travaux de démolition ont repris au niveau 3. Parallèlement, des opérations de désamiantage sont également menées dans plusieurs zones confinées.
* D’après les indications de l’OPPIC, la livraison de la zone 1 s’effectuera en mai 2015 suivie d’une période d’essai de bon fonctionnement des installations.
* La CGT a insisté une nouvelle fois pour qu’une délégation de la représentation du personnel siégeant au CHSCT puisse visiter une partie de la zone en chantier.

**Fonctionnement de la zone 2 et préparation des transferts de collections :**

La programmation des transferts des services situés en zone 2 vers la zone 1 sera communiquée en juillet 2013. Dans la perspective d’un retour en zone 1, la préparation des collections nécessite toujours une forte sollicitation des personnels des départements concernés.

Une fois de plus, la CGT a fait remarquer que cette sollicitation avait une forte incidence sur les charges de travail des magasiniers du fait du manque d’effectif. La direction a confirmé que les effectifs seront sanctuarisés. La consigne est donnée de préserver les postes de catégorie C. Les contrats courts seront maintenus pour suppléer le service public jusqu’au recrutement de titulaires en septembre prochain (processus de titularisation loi Sauvadet). Le travail en interne, même avec les effectifs actuels, ne se fait presque plus du fait du nombre de navettes transportant les collections entre les sites. L’administration répond que c’est une situation temporaire et que le rythme des navettes sera diminué afin de renforcer le travail en interne.

**2. Registre santé et sécurité à destination du public**

Un registre papier sera désormais disponible afin de recueillir les remarques des lecteurs et des visiteurs à l’accueil général de chaque site.

**3. Délégation d’enquête**

Cette délégation d’enquête paritaire a été créé afin d’analyser les circonstances de la tentative de suicide d’un membre du personnel. La méthodologie a été validée à la mi-décembre. Un canevas de grille d’entretien a été validé début janvier et les premiers entretiens ont commencé à la même période. Sur les 40 personnes prévues pour un entretien, 20 ont déjà été entendues. Un pré-rapport sera établi début mars et la présentation du rapport final se fera au cours d’un CHSCT fin mars.

**4. Prévention des risques psycho-sociaux et des situations de souffrance au travail :**

**Point d’étape sur les pistes d’amélioration :**

* Malgré les nombreux rappels de la CGT, le document sur les risques psycho-sociaux, que nous devrions plutôt appeler risques organisationnels, n’est toujours pas finalisé.
* Il est prévu un renforcement de l’implication des acteurs ressources humaines et des réunions mensuelles entre la médecine de prévention et les responsables des départements.
* Grâce au travail de la CGT, création d’un droit d’alerte au niveau des services
* Plan de formation pour les encadrants sera présenté au Comité Technique du 18 mars prochain

La CGT réclame une fois de plus la réunion promise sur l’analyse fine des écarts entre les fonctions exercées par les agents et leur catégorie ou groupe d’emploi.

**5. Souffrance au travail et risque organisationnel au Laboratoire Richelieu**

Lors d’un précédent CHSCT, la médecine de prévention avait signalé à la direction la grande souffrance au travail des personnels du laboratoire de Richelieu. Suite à la lettre des personnels du labo Richelieu adressée à la direction, trois d’entre eux soutenus par la CGT sont venus témoigner de leurs inquiétudes quant à leur avenir professionnel ainsi que du devenir du laboratoire.

**Les réponses apportées par la direction sont les suivantes :**

Suite au retard pris dans les travaux le transfert en phase 2 du labo Richelieu vers Tolbiac ne s’effectuera pas avant 2015. Concernant le maintien des 2 pôles microbiologie et chimie sur Tolbiac pas de réponse pour l’instant. La direction s’engage pour le prochain CHS-CT du 29 Mars 2013 à remettre un calendrier mentionnant les réflexions et les dernières informations. Un point labo sera traité avec le point Richelieu concernant les travaux de la phase 2, mais aucune assurance quant à la pérennité des emplois n’a été donnée par la direction.

Pour la CGT, il est techniquement possible d’installer le laboratoire Richelieu sur Tolbiac pendant la phase 2.

**6 .Redéploiement des activités du hall Est vers le hall Ouest**

Un personnel du SOL soutenu par la CGT est venu apporter, lors ce CHSCT, son témoignage sur les conditions de travail actuel dans le hall Ouest. Le transfert des activités du hall Est vers le hall Ouest a entraîné des conditions de travail dégradées notamment pour les agents du SOL et de l’accueil général (bruit, froid, tabagisme passif et signalétique).

Visiblement la concertation s’est effectuée au niveau des responsables de service et non pas en étroite collaboration avec les agents concernés. Pour le SOL, cela se traduit aussi par un service aux lecteurs très dégradé avec entre autre un aménagement sommaire des bureaux qui devient un « open-space ». De plus, ces conditions dégradées entraînent un absentéisme important.

La direction s’est engagée à apporter des améliorations immédiates concernant le tabagisme passif et le bruit généré par les équipements (portiques, machine à café…). La CGT s’inquiète sur l’avenir des personnels du SOL et de l’accueil général sur le devenir des attributions de chacun, d’autant que les projets de réaménagement Hall Est ne montrent aucune amélioration tangible au niveau du bruit et de l’espace.